



VIELLA

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2023 - N°25

CULTURE

De la culture... près de chez vous!
Venez randonner chez nous!

p. 4-5

VIE MUNICIPALE

Le budget 2022 à la loupe
L'entretien de la voirie

p. 6-7

Du nouveau sur les travaux

p. 8-9

PORTRAITS

Lucas Dedeban, ostéopathe
L'association Yoga Shanara

L'association couture
Emilie Tourteau, secrétaire de mairie
Josette Prugue, agent technique

p. 10-11

COMMÉMORATION

26 juillet, Viella se souvient de son histoire

p. 12

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'hôtel Caupenne à Riscle rénové !

Le CISAA est ouvert

Un nouveau lien de rencontre : le LAEP

p. 13

REGARDS

p. 14-15





“ Je profite de ce bulletin pour adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et tous ceux qui sont venus spontanément prêter main forte et aider les employés communaux et certains élus mobilisés. ”

Viellanaises, Viellanais, chers administrés,

Ces dernières années ont été marquées par le Covid-19, la vie normale semble pouvoir reprendre son cours mais la crise sanitaire, avec ses hauts et ses bas, est toujours là. Elle fait désormais partie de notre vie.

Après la pandémie, les intempéries ont touché notre village. Beaucoup de nos concitoyens ont subi des dégâts sur leurs habitations et dans leurs propriétés. Des routes ont été endommagées par des coulées de boues ou des glissements de terrains. De nombreux arbres sont tombés sur les voies de circulation, sur les lignes électriques et téléphoniques. Je profite de ce bulletin pour adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et tous ceux qui sont venus spontanément prêter main forte et aider les employés communaux et certains élus mobilisés, avec leurs tronçonneuses, leurs tracteurs, leurs engins de levage pour permettre de dégager les routes et les réseaux. Un grand MERCI à eux. Ils se reconnaîtront en lisant cet article.

En ce début d'année 2023, le recensement de la population a été effectué sur notre commune. L'INSEE ne nous a toujours pas transmis le résultat de ce recensement. Je remercie celles et ceux qui ont accueilli favorablement nos deux agents recenseurs. Le recensement est très important ; les dotations que verse l'État chaque année à la commune, dépendent du nombre d'habitants recensés. Je regrette que certaines personnes n'aient pas cru nécessaire de retourner les questionnaires remis à leur domicile. Le recensement est pourtant obligatoire de par la loi.

Depuis le mois de Juin, un nouvel équipement est en fonctionnement sur notre commune. Il s'agit de la station-service exploitée par la société GULF, qui a été inaugurée le 13 Juillet par Monsieur le Préfet du Gers. Je sais que quelques habitants étaient opposés à ce projet mais je rappelle qu'un grand nombre de nos concitoyens souhaitait cette création. De plus lors de cette construction, nous avons réalisé l'accessibilité de notre

cimetière pour les personnes à mobilité réduite et la sécurisation du stationnement à proximité de celui-ci.

Pour des raisons d'amélioration et de sécurité de l'alimentation électrique, grâce à l'aide du Syndicat d'Énergies du Gers, nous avons renforcé et mis en souterrain les réseaux basse tension des Rues des Ecoles et Yvette Sourdois. La commune n'a financé qu'une partie de l'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public.

En cette année 2023, notre quotidien, dans un climat social tendu, est marqué par l'inflation sur les matières premières et l'envolée sur le coût de l'énergie qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat. La guerre en Ukraine qui se poursuit nous rappelle cruellement la fragilité des équilibres mondiaux. Souhaitons que la raison l'emporte sur la folie humaine et que la paix revienne. Les alertes climatiques que nous vivons régulièrement fragilisent de plus en plus notre environnement et notre planète. Difficile dans ce contexte, pour nous et encore plus pour les jeunes, d'avoir une vision sereine de l'avenir.

En élus responsables, avec les services municipaux, nous travaillons à l'amélioration de notre commune pour le bien de tous. Malgré tout, des travaux restent à programmer comme la réfection des chaussées des routes départementales qui traversent notre village. Ce chantier qui est de la compétence du département devrait démarrer en 2024.

Je tiens à remercier Madame Emilie TOURTEAU, notre nouvelle secrétaire de Mairie qui vous accueille tous les jours de la semaine, les agents techniques Quentin TAMBOURRÉ et Damien CORBACHO ainsi que l'équipe municipale qui m'entoure, pour leur travail et leur investissement au quotidien.

Je vous souhaite à tous et toutes, une bonne fin d'année 2023.

Jean-François THOMAS
Maire de Viella



De la culture...

PRÈS DE CHEZ VOUS !

Chaque semaine, la médiathèque accueille petits et grands autour de beaux livres, venez pousser la porte, c'est gratuit...

Romans, policiers, livres d'art et d'histoire, de géographie, de cuisine, de voyage, mais aussi albums jeunesse, BD ou CD et DVD ; vous trouverez forcément votre bonheur. Le fond documentaire est régulièrement renouvelé grâce aux prêts de la médiathèque départementale d'Auch.

Nos bénévoles ne s'arrêtent pas là, cette année encore ils se sont infiltrés dans les salles de classe de l'école primaire de Viella pour développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge. Ces lectures sont particulièrement appréciées des élèves et des enseignants.

La mairie de Viella et sa médiathèque municipale, en partenariat avec le Comité des fêtes, ont également participé à l'organisation d'une séance de cinéma en plein air au stade municipal pour la deuxième année consécutive. Le cinéma de Plaisance du Gers propose cette prestation durant la période estivale. Les deux soirées ont permis de réunir en moyenne une centaine d'amateurs autour de films tout public.

Enfin, comme chaque année, la commune accueille aussi un spectacle dans le cadre du festival départemental "Dire et lire à l'air".

Notez que la médiathèque ouvre :

**chaque mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
ainsi que les samedis de 10h à 12h.**



La médiathèque a accueilli le spectacle de la compagnie Pan dans les doigts :

"Comment on écrit une histoire ?"

Ca intéresse tout le monde, forcément ! Une quarantaine de curieux sont venus apprendre à écrire une histoire le 22 septembre 2023 au foyer : avec du travail et un stylo, mais surtout un personnage qu'on va manipuler à sa guise!

Venez randonner

CHEZ NOUS !

La commune de Viella vous propose 3 sentiers de randonnée pour découvrir son territoire :

- **LE BARADAT** : Distance 5 km, durée 1h30 ;
- **LE FONTAINA** : Distance 5,5 km, durée 1h30 ;
- **L'ESTREM-DÉBAT** : Distance 10 km, durée 2h30.

Les sentiers peuvent être pratiqués à pied ou en VTT. Ils ne présentent pas de difficultés particulières.

Ils permettent aux marcheurs de découvrir les côteaux de la commune en cheminant dans les forêts et dans le vignoble de Madiran-Pacherenc qui est la richesse de Viella. Sur les crêtes, les promeneurs découvriront une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées.

Après la randonnée, les marcheurs pourront aller visiter les domaines, rencontrer les viticulteurs pour une dégustation des vins produits à Viella.

Les topo-guides sont à la disposition des marcheurs :

- sur demande auprès du secrétariat de la mairie de Viella par téléphone : 05 62 69 74 16 ou par mail : mairie@viella.fr
- en téléchargement sur le site de la mairie de Viella : www.viella.fr ; mais également sur le site de l'office de tourisme Cœur Sud-Ouest.

Suite aux intempéries de juin 2023, la commune a organisé une corvée le samedi 22 juillet afin de dégager et sécuriser les parcours des 3 sentiers de randonnée de la commune.

Nous tenions à remercier les participants élus et bénévoles ainsi que l'épicerie et le bistrot du village d'avoir offert le petit déjeuner au départ des équipes.



Circuit "La Fontaina" 5,5km - 1h30- Facile

Promenade à partir du centre du village, dans les vignes et les bois qui permet de découvrir le bassin de la Fontaina.

1 - Derrière le panneau de départ suivre le PR 1 passer la porte en fer jaune, suivre la haie, descendre à gauche vers la source (avec poissons rouges), qu'on peut admirer d'en bas et d'en haut puis remonter dans le bois.

2 - Descendre à droite par la longue charretière, au pied du lac franchir un petit pont en bois pour arriver à une intersection.

3 - Prendre à gauche, monter dans le bois jusqu'à un plateau, suivre l'allée sur la droite, au bout des rangs prendre le sentier dans les eucalyptus, puis une allée de vigne, rentrer dans le petit bois et bifurquer à gauche.

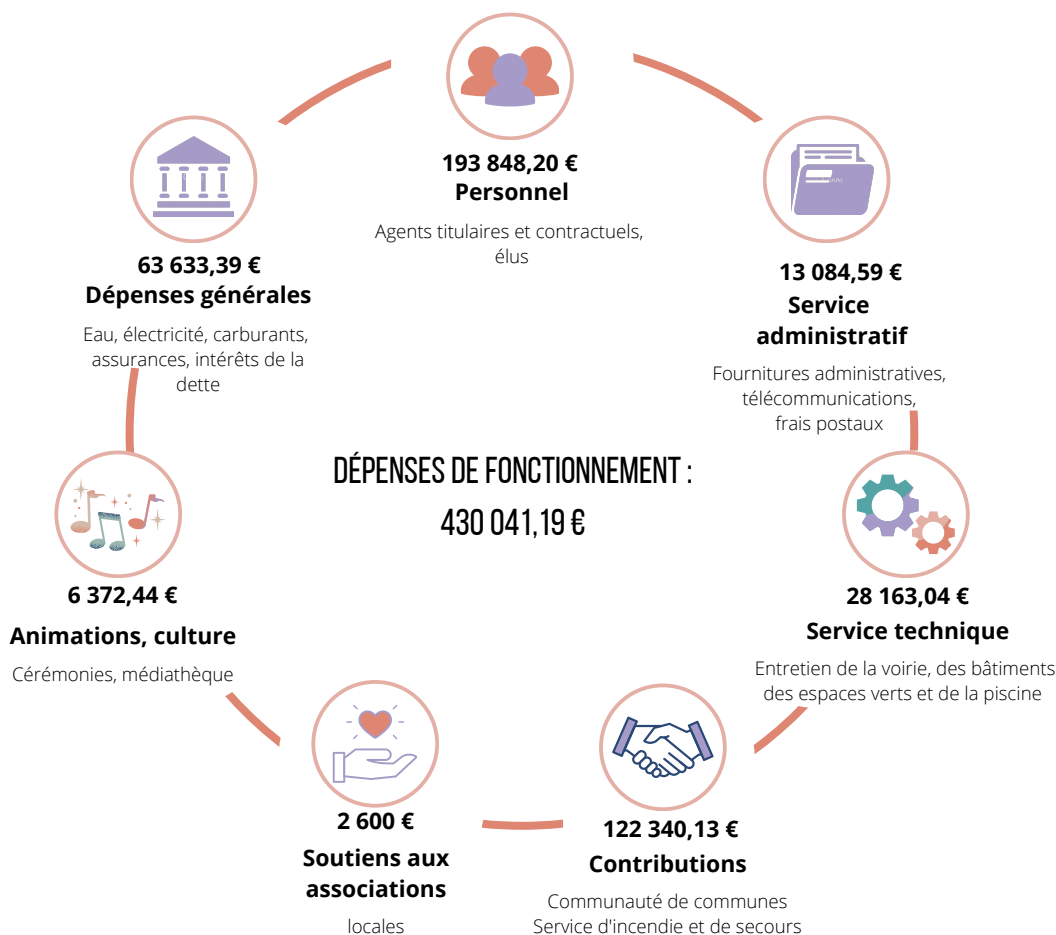
4 - Descendre dans le pré, franchir un ruisseau sur un petit pont de bois et suivre le ruisseau jusqu'à la route.

5 - Tourner à droite et suivre la route sur 250m

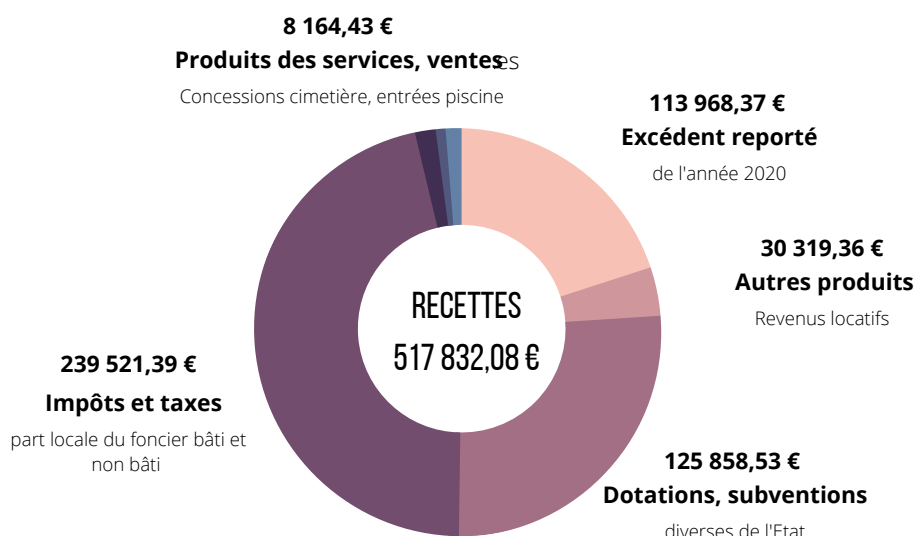
6 - Prendre à gauche le sentier dans le bois, poursuivre entre vignes et champs en direction du château d'eau, continuer tout droit pour retrouver le village de Viella.

LE BUDGET 2022 À LA LOUPE

Le vote du budget communal est un acte politique au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Le budget 2022 ci-dessous a été approuvé par délibération le 20 mars 2023.



Le financement d'importants travaux à venir sur la commune et la diminution des dotations de l'État pèseront sur le budget des années à venir. Le conseil municipal reste attentif au maintien d'un équilibre raisonnable de la fiscalité locale.



667 €
ratio des charges de fonctionnement de Viella par habitant.
Pour information, la moyenne nationale est de **706 €**.

IMPÔTS LOCAUX

Les taux des impôts 2022 est resté identique à celui voté en 2021 par le conseil municipal, à savoir :

- 52,28 % pour le foncier bâti
- 88,90% pour le foncier non bâti

L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE



Les investissements liés à la voirie pour 2022 ont été réalisés en fin de programme, c'est à dire durant les vacances scolaires de février 2023 pour ne pas nuire au fonctionnement de l'école, la rue de celle-ci ayant été réhabilitée. Nous avons refait quelques portions de route : le chemin du Guit en partie, la route de Lasserre en partie, les deux routes de Verlus et route d'Aurensan en partie.

Pour cette année 2023, nous avons au programme, et cette fois ci au début de la campagne, c'est à dire septembre ou octobre, la réfection des quatre rues qui débouchent sur la place des cochons, puis en suivant, des interventions sur le chemin de Lassise, chemin de Nivelon, chemin de Therou ...

Notre programme voirie comprend également des rebouchages de nids de poule avec du compomac sur toute notre commune, le fauchage et débroussaillage des accotements au moins trois fois dans l'année ainsi que le rafraichissement de nos fossés...

Nous avons aussi en projet l'élagage des branches au-dessus de certaines routes de notre commune qui sont très gênantes pour la circulation et l'assainissement.

Nous connaissons depuis le début de l'année 2023 des dégradations importantes de notre voirie liée aux différents épisodes de fortes pluies, tempêtes, grêle, vent violent... Les conséquences sont multiples : des talus éboulés, des arbres couchés sur les lignes électriques ou téléphoniques, des revêtements dégradés, des fossés bouchés, des ravinements de terrain... cumulés aux 350mm de pluie sur les mois de mai et juin.

La municipalité tenait d'ailleurs à remercier les bénévoles qui ont permis de remettre les voies en circulation durant ces intempéries.



Ainsi, beaucoup de travail en perspective pour remettre notre voirie en état, travaux de pelle, réfections des voies abimées, élagages, débouchages des ponts...

Du nouveau sur

1 Réhabilitation du château d'eau

Pyren'eau, ancien syndicat mixte du nord-est de Pau, envisage de repeindre le château d'eau de notre commune dont il a la gestion. La commune devait choisir parmi les couleurs proposées : bleu pâle ou vert pâle. Les viellanais ont eu la possibilité de donner leur avis durant le mois de mai sur la couleur de leur choix. Le secrétariat de la Mairie a enregistré une trentaine de réponses. A la majorité, le château d'eau devrait être prochainement repeint en bleu pâle (65%).



6 Construction d'un city-stade

La construction d'un city-stade était un des projets de mandat toujours en attente.

Après avoir déposé un dossier, notre commune a été labellisée Terre de Jeux 2024 dans le cadre de l'organisation des prochains Jeux olympiques. Cette reconnaissance nous a permis de solliciter des subventions afin de financer le projet à hauteur de 80%.

Après étude, un devis a été sélectionné. Un city-stade devrait ainsi prochainement sortir de terre aux abords des arènes, permettant aux petits et grands de jouer au football, au basket, au hand-ball, etc .

5 Rénovation du toit du presbytère

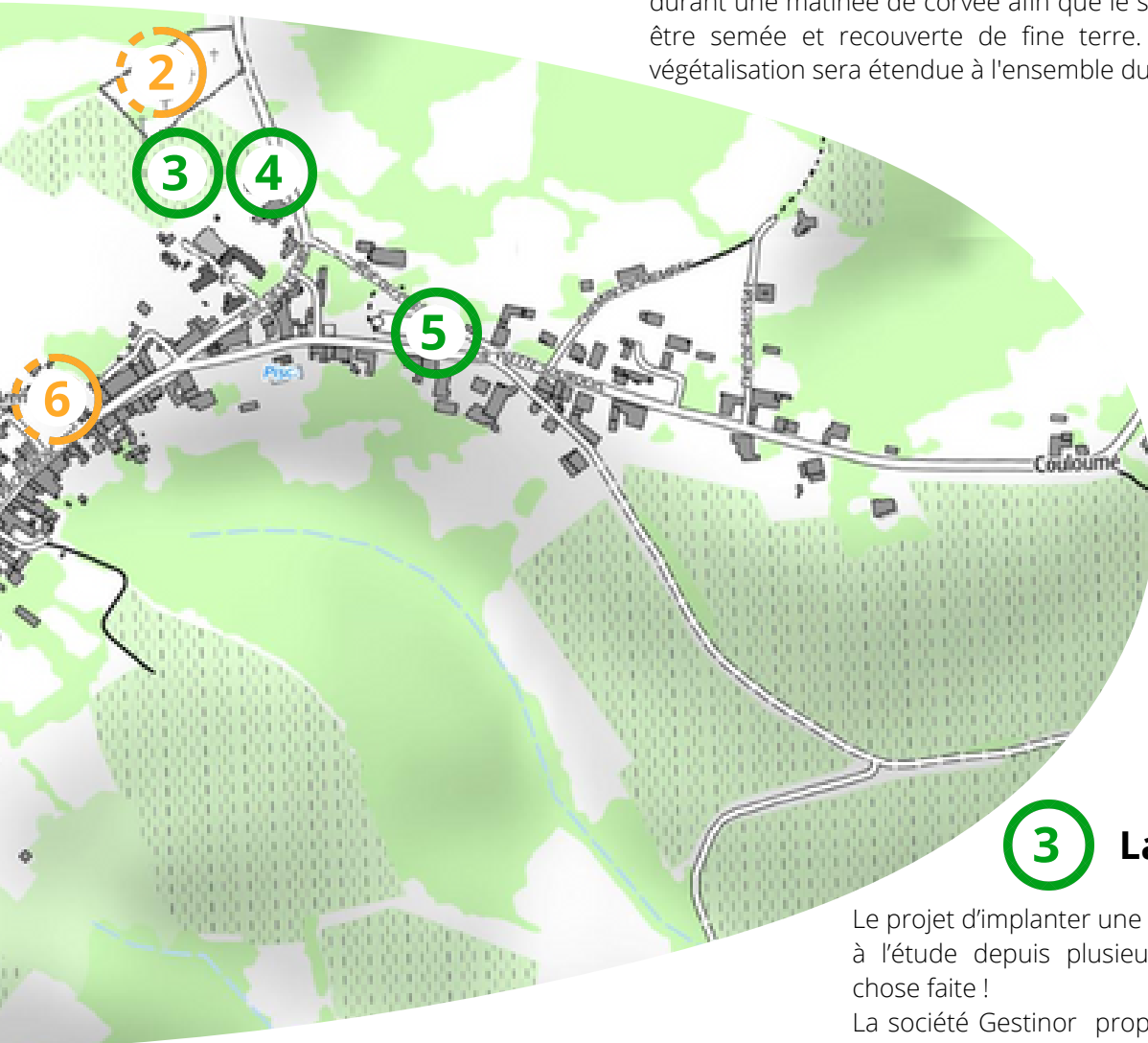
De nombreuses tuiles du toit du presbytère avaient glissé avec le temps et les intempéries.

L'entreprise BIANCHI de Saint Martin d'Armagnac seule a présenter un devis pour les travaux et est intervenue courant mai afin de sécuriser le toit.

les TRAVAUX

2) Végétalisation du cimetière

En septembre 2022, une zone de test a été déterminée dans le fond du cimetière pour mener à bien une expérimentation de végétalisation suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Les élus du conseil municipal ont ainsi retiré l'ensemble des cailloux de la zone durant une matinée de corvée afin que le samedi suivant, l'herbe puisse être semée et recouverte de fine terre. Le test étant concluant, la végétalisation sera étendue à l'ensemble du cimetière à l'automne 2023.



3) La station service

Le projet d'implanter une station-service sur Viella était à l'étude depuis plusieurs années. C'est désormais chose faite !

La société Gestinor proposait un projet clé en main : mise en place du matériel adéquat et gestion complète de la station. La commune a mis à disposition un terrain et les accès voirie. Les divers réseaux ont été pris en charge par Gestinor. Les travaux se sont accélérés dans le courant du mois d'avril : pose de la cuve, enrobé, raccordement électrique et téléphonique.

Depuis le 21 juin 2023 la station est opérationnelle et propose du Diesel, du SP 95 E10, de l'éthanol et de l'AD blue. Elle affiche des tarifs calculés sur le prix moyen des carburants des communes alentours.

Le 13 juillet 2023, Monsieur le Préfet du Gers est venu inaugurer la station service de Viella.

4) Accessibilité du cimetière et sécurisation du stationnement

La création de la station service sur un terrain communal à proximité du cimetière a été l'occasion de mener une réflexion sur l'accessibilité du cimetière et la sécurisation de son stationnement. Les subventions de l'Etat ont permis de réaliser ce projet simultanément afin de gêner les usagers au minimum.



Lucas DEDEBAN, ostéopathe

Bien qu'issu d'une famille sans lien avec le monde médical (sauf peut être une lointaine parente infirmière), Lucas a toujours été très intéressé par la médecine.

Bac en poche, il se rend compte que le coût et la durée des études ne sont pas dans ses moyens. Il se lance alors dans des études de commerce. Malgré des études et des gens rencontrés intéressants il ne se sent pas une vocation

« commerciale » et décide de revenir à sa première idée par le biais des médecines douces parallèles dont le coût et la durée de formation sont en accord avec ses possibilités. C'est ainsi que nous retrouvons le jeune Lucas DEDEBAN ostéopathe à vingt cinq ans.

Ce garçon très attaché à ses racines locales profite d'une opportunité sur Viella pour mettre en place son cabinet de praticien où il reçoit sur rendez-vous pour soulager les souffreteux aux tarifs standards de la profession. N'hésitez donc pas à consulter ce jeune ostéopathe chaleureux et sympathique qui saura vous expliquer la pathologie dont vous souffrez et la façon de vous soulager.

Depuis le 1er février 2023, le cabinet de Lucas DEDEBAN, ostéopathe diplômé du Collège d'Ostéopathie du Pays-Basque est ouvert au 53 grand rue du Pacherenc à Viella. Il y pratique une ostéopathie polyvalente avec des approches aussi bien structurelles que fonctionnelles mais également viscérales. Il saura s'adapter aux besoins de chacun. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous au 06.23.02.52.95 ou par mail : lucasosteo32@gmail.com.

L'association Yoga Sharana

Le YOGA c'est cette discipline qui permet d'harmoniser le physique et le mental de celui ou celle qui la pratique. Une gestuelle particulière coordonnée à une respiration maîtrisée associées à des phases de récupération permet au pratiquant d'éprouver une sensation de bien-être salubre en fin de séance.



Cette discipline nécessite trois années d'études dans une école spécialisée en Europe ou en Inde. Cette formation requiert des connaissances approfondies de l'anatomie humaine pour le gestuel, de la psychologie pour l'enseignement et une approche philosophique pour une bonne harmonie avec l'environnement, ces éléments ayant une influence sur le ressenti éprouvé. Pour sa part Bénédicte a effectué ses études en Angleterre, ce qui lui permet d'enseigner aujourd'hui dans plusieurs villages du Béarn où elle réside mais aussi dans nos murs depuis huit ans où elle a tissé des relations de longue date pour avoir séjourné parmi nous pour le bonheur d'une trentaine de participants.

Pour cette nouvelle saison ses cours ont lieu tous les mardi soirs de 19h00 à 20h15 à la salle du foyer municipal. Les personnes intéressées par cette pratique peuvent la rencontrer en début ou fin de séance.

L'association couture à la Viellanaise



Un atelier couture c'est certes des machines, du bruit, des odeurs d'étoffes, des conversations mais aussi des rencontres de gens qui partagent la même passion pour la mise en œuvre des tissus, des échanges sur la méthodologie la plus appropriée pour obtenir le résultat escompté, le partage de l'expérience acquise, c'est en fait de la relation sociale et de l'entraide.

Les animatrices d'aujourd'hui ne sont plus nécessairement des professionnelles du métier mais des accompagnatrices relationnelles en liaison avec des services sociaux locaux, départementaux ou régionaux. C'est le cas des deux animatrices de cette structure que sont mesdames Hélène VAINGRE et Florence BEUSQUET qui assurent le fonctionnement de cet atelier solidaire et d'entraide avec une douzaine de personnes. Les projets sont multiples et vont du projet commun de solidarité au projet personnel en bénéficiant de l'aide globale qu'offre le site de notre équipement communal. L'atelier est ouvert une semaine sur deux le vendredi de 9h00 à 12h00. Pour le calendrier d'ouverture se renseigner auprès de la secrétaire de mairie.

Emilie TOURTEAU, secrétaire de mairie



Emilie, certains la connaissent pour avoir eu recours à ses services de secrétaire de mairie, d'autres l'ont entrevue lors des vœux de la municipalité présentée comme remplaçante de Maryse. Mais qui est Emilie Tourteau ?

Emilie c'est cette quadragenaire, originaire du Maine-et-Loire ; maman de deux enfants de 11 et 9 ans ; qui son diplôme de vente en animalerie en poche a décidé avec son compagnon de quitter les douceurs de la touraine pour les charmes du sud-ouest.

Après avoir exercé son métier entre Auch et Mont-de-Marsan elle a été contrainte de changer d'orientation professionnelle.

C'est à la suite d'un stage à la mairie de Saint-Germé qu'elle a suivi une formation en secrétariat de mairie lui permettant de postuler au remplacement de Maryse Charlat. Nous avons donc le plaisir de retrouver Emilie, toujours souriante et prête à nous aider "telle une bouée administrative" à surnager dans les méandres législatifs de notre démocratie. Bienvenue parmi nous Emilie !

Josette PRUGUE, agent technique



Qui ne connaît pas Josette ? Peu de monde en fait car Josette c'est une enfant de Viella.

En effet, bien qu'arrivée dans nos murs quelques mois après sa naissance lors de l'installation de sa famille, elle a passé toute son enfance, son adolescence ainsi que sa vie d'adulte à l'ombre de Viella. Même aujourd'hui alors que l'heure de la retraite a sonné, elle ne conçoit pas de s'éloigner.

Il faut dire que ce "petit bout de femme" a un gros coeur et une énergie à partager hors du commun, ajoutez à cela un enthousiasme, un dynamisme et une vaillance à déplacer des montagnes : des qualités qu'elle partage (ses amis et voisins du quartier Saint-Pierre vous le diront). Mais attention, elle ne manque pas d'un caractère bien trempé (sa vie qui n'a pas été un long fleuve tranquille lui a appris à se défendre) et la langue qu'elle n'a pas dans sa poche saura vite remettre l'importun à sa place. Après, pour qui connaît Josette, c'est une sacrée bonne personne sur qui on peut compter. Merci Josette d'être parmi nous !

26 juillet, Viella se souvient de son histoire



L'histoire de la République est jalonnée de dates célèbres qui donnent naissance à des commémorations nombreuses, trop nombreuses peut-être, car elles finissent par devenir banales.

C'est pourquoi la commune de Viella a décidé il y a quelques années de célébrer dans une commémoration unique l'ensemble de ces repères historiques. Elle a choisi la date du 26 juillet en souvenir de l'occupation du village en 1944 par les troupes allemandes qui attaquèrent le maquis du Corps franc Pommiès qui s'était installé sur notre commune, ainsi qu'à Labarthète et Saint-Mont, provoquant la mort de 14 maquisards.

Notre histoire est matérialisée dans les vitrines de la mairie par les drapeaux d'associations de vétérans dont le plus ancien remonte à l'année 1871 où des volontaires viellanais avaient répondu à l'appel de Léon Gambetta, chef du gouvernement provisoire, qui avait quitté en ballon Paris assiégé pour aller combattre les troupes prussiennes qui avaient atteint la Normandie et la Loire.

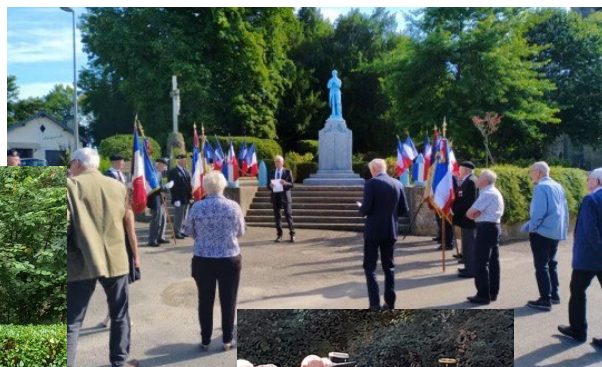
Ces drapeaux sont au cœur de notre cérémonie annuelle, rejoints par ceux des associations d'Anciens combattants, nombreuses en Armagnac-Adour.

Cette année encore, la cérémonie était présidée par Mr Xavier Brunetière, préfet du Gers, en présence de Mr David Taupiac, Député et Mr Franck Montaugé, sénateur du Gers.

Le récit de cette journée du 26 juillet 1944 a été retracé par Nathan Farthouat, élève de 3^e au collège de Riscle, lauréat du Concours national de la Résistance et de la Déportation, qui s'est vu remettre son prix par Mr le préfet, en fin de cérémonie.

La Marseillaise, qui termine la minute de silence observée après la sonnerie aux morts, a été reprise par les élèves et anciens élèves de l'école de Viella qui avaient participé aux dépôts de gerbes sous la coordination de leur professeur Marie Lotier.

Nous souhaitons nous retrouver chaque année aussi nombreux à l'occasion de cette cérémonie à la fois solennelle et conviviale qui s'est clôturée par un vin d'honneur servi par le conseil municipal sous les platanes du square René Cassin.



L'HÔTEL CAUPENNE À RISCLE, **rénové**



La rénovation de l'hôtel Caupenne au centre de Riscle, 14 rue des Pyrénées, a débuté cette année pour y installer un **centre d'affaires et de services** ; elle s'achèvera en 2024.

Les habitants de la CCAA y trouveront un tiers-lieu pour les entreprises et les particuliers, les bureaux du CER France, spécialiste du conseil aux entreprises et de l'expertise comptable, l'office de tourisme et la Maison France Services (MFS).

TIERS-LIEU

Il s'adresse aux **télétravailleurs, salariés des grands groupes, agents commerciaux, consultants, demandeurs d'emploi, auto-entrepreneurs...**

1 demi-journée : 12 €
1 journée : 20 €
1 semaine : 70 €

Plus d'informations ?

05 62 69 86 43 ou cca@armagnacadour.fr

LE CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ ARMAGNAC ADOUR EST OUVERT !

Depuis 2020, la CCAA s'est saisie du problème que posait le départ de trois médecins sur les communes de Riscle et Viella. Le territoire de la CCAA devenait un désert médical.

Le CISAA a ainsi vocation à proposer un service santé optimal. L'ouverture et l'inauguration ont eu lieu le même jour, jeudi 13 juillet 2023.

Désormais, **deux médecins** exercent dans le CISAA :

- le **docteur Angel Gimeno Gascon**, qui reçoit les patients pendant 35 heures par semaine ;
- le **docteur Laure Ferron**, qui est présente le jeudi après-midi pendant 5 heures.

Les consultations ont lieu au 4 rue des écoles à **Riscle**, uniquement **sur rendez-vous** (05 62 69 49 43)

- le lundi de 14h à 19h ;
- du mardi au jeudi de 9h à 13h et 14h à 19h ;
- le vendredi de 9h à 12h.

La CCAA poursuit ses recherches afin de proposer un service de 59 heures d'ouverture par semaine aux patients du territoire, conformément au projet proposé à l'Agence régionale de santé.

UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRE : *le lieu d'accueil enfant parent*

À partir de constats et de besoins relevés dans le diagnostic pour la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en décembre 2022 et lors de réunions de travail en collaboration avec les partenaires, les élus de la CCAA ont souhaité inscrire la création d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.) sur la collectivité.

Il existe un vrai besoin d'actions au niveau local ainsi qu'un **besoin d'accompagnement à la parentalité pour tout public et à tout âge**, avec des familles qui subissent la ruralité, bien souvent originaires du territoire et qui peuvent rencontrer un problème de mobilité.

La création de ce nouvel espace dédié permet de répondre aux besoins d'accompagnement de toutes les familles du territoire **dans l'exercice de la parentalité de 0 à 6 ans**.

A chaque séances 2 accueillantes sont présentes, elles sont disponibles et à l'écoute des familles, font le lien et valorisent la relation entre l'enfant et le parent. Elles accompagnent l'autonomie de l'enfant et favorisent sa socialisation.

La participation au L.A.E.P. basée sur le volontariat et l'anonymat, l'accueil est sans formalité administrative et elle est gratuite.

Le L.A.E.P. ne propose pas de programme d'activité et est complémentaire à d'autres services à la disposition des jeunes enfants et de leur famille.

HORAIRES D'OUVERTURE

Aignan, le lundi de 9h00 à 12h30
au multi-accueil de l'ancien collège

Riscle, le mardi de 14h30 à 18h00
au RPE, 1 lotissement du Bourdalat



Regards sur Viella !

1 Soirée grillades le 16 août 2023 à la piscine de Viella, l'occasion de prendre un bain nocturne pour les moins frileux !



2 Matinée de corvée en septembre 2022 pour les élus municipaux au cimetière dans le cadre du projet de végétalisation.



3 Zone de test du cimetière végétalisé. Le projet sera étendu à l'ensemble du cimetière dans le courant du mois de septembre 2023.



Voeux de la mairie 2023, et l'occasion de faire nos adieux à Maryse CHARLAT, secrétaire de mairie depuis de longues années, pour une retraite bien méritée !

4

Les élèves de l'école primaire de Viella ont défilé déguisés dans les rues du village accompagné de Monsieur Carnaval.

5



La station service de Viella en fonction aux abords du cimetière.

7



L'intervillage, organisé pour les fêtes locales 2023, opposé les jeunes de Viella à ceux de Madiran et Castelnau Rivière-Basse : Viella sort vainqueur !

6



Soirée vin et tapas pour les fêtes de Viella au coeur du village.

8

L'ANNUAIRE DE MA COMMUNE

URGENCES

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Urgences (numéro unique) : 112
- Service de garde départemental, urgences dentaires : 05 62 05 57 69
- Enedis dépannage : 0 972 675 032

MÉDICAL

- Centre intercommunal de santé Armagnac Adour à Riscle : 05 62 69 49 43
- Sabrina PATTE, infirmière : 06 62 74 87 26
- Lucas DEDEBAN, ostéopathe : 06 23 02 52 95

COMMERCES

- Taxi - Fabien DIAZ : 06 26 82 31 47
- Le Salon : 05 62 09 21 42
- Salon de coiffure Sophie : 05 62 69 76 18
- Épicerie Vival : 05 62 69 74 39
- Les Jardins Safranés de Viella : 06 52 34 72 51
- Le Bistrot du village : 06 46 44 20 04
- Commerce de vin, Jean MOMBET : 05 62 69 74 12
- Aqua BTP, vente de carpes koi et spécialiste de bassins, Jérémy GOURGUES : 07 86 63 31 59
- La solution drone, Anthony LABARRERE : 06 42 69 83 04

ARTISANS

- Motoculture, Lorin AgriMotoc : 05 81 90 50 00
- Garage du Viellonais : 05 62 03 07 45
- Menuiserie, SARL DELORD : 06 76 97 85 97
- Menuiserie, charpente, Jérôme BAYONNETTE : 06 88 97 84 67
- Maçonnerie, charpente, Marcel SANSOUS : 06 38 70 98 57
- Espaces verts, Philippe JEAMBRUN : 06 80 50 43 38
- Plomberie, Jean Pierre FOSSIER : 06 81 69 00 67
- AF Climatisation, Arnaud Filiol : 07 82 83 07 45

ASSOCIATIONS

S'adresser à la mairie de Viella

- 4x4 Balade du Pacherenc
- Aéro-club ULM de Viella
- Chasse Saint-Hubert viellanaise
- Club couture
- Club des aînés Ious Amics Dou Pacherenc
- Club de pétanque St-Mont, Labarthète, Viella
- Comité des fêtes de Viella
- Comité des fêtes du quartier St-Pierre
- La gym de vos campagnes
- Les amis du Pacherenc de la St-sylvestre
- Parents d'élèves l'école buissonnière
- Quilles au maillet
- Yoga

VITICULTEURS

- Château de Viella : 05 62 69 75 81
- Château du Pouey : 05 62 69 78 25
- Domaine Bernet : 05 62 69 71 99
- Domaine Bassail : 05 62 69 76 62
- Domaine Laougué : 05 62 69 90 05
- Domaine Berthoumieu : 05 62 69 74 05
- Domaine du Peyrou : 05 62 69 90 12
- Producteurs Plaimont : 05 62 69 62 87
- Cave coopérative de Crouseilles : 05 59 68 57 14

ADMINISTRATIF

- Mairie de Viella : 05 62 69 74 16
- Communauté de communes Armagnac Adour : 05 62 69 86 43
- Centre intercommunal d'action sociale de Riscle : 05 62 03 73 38
- École primaire de Viella : 05 62 69 77 17
- Médiathèque de Viella : 05 36 03 01 58
- EPHAD de Riscle : 05 62 69 72 21
- Office de tourisme Coeur Sud-ouest : 05 62 08 26 60
- Syndicats de l'eau (SIEBAG) : 05 62 69 84 22
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) : 05 62 05 75 34
- Clinique vétérinaire de Riscle : 05 62 69 71 78
- Clinique vétérinaire de Lembeye : 05 59 77 49 34
- Animaux errants : s'adresser à la mairie de Viella
- Déchetterie de Riscle : 05 62 69 88 59